



Programme de résidence de recherche pour doctorants 2023

Guide de demande de candidature pour les étudiants au doctorat inscrits dans une université canadienne

Tout candidat au doctorat d'une université canadienne qui désire appliquer au Programme pour les doctorants du CCA doit remplir le [formulaire de demande officiel en ligne](#). La demande doit être rédigée en français ou en anglais. Toute demande reçue en ligne doit comporter l'ensemble des documents indiqués ci-dessous :

- **Résumé du projet de doctorat** (500 mots), incluant le(s) nom(s) du(des) superviseur(s)
- **Projet de recherche** (500 mots), indiquant quelles archives de la Collection CCA seront d'intérêt.
- **Curriculum vitae** indiquant la formation, l'expérience professionnelle, les distinctions et bourses, les compétences linguistiques ainsi que toute autre information pertinente.
- **Lettre de soutien du superviseur**, indiquant à quelle étape de son doctorat se situe le candidat, ainsi que l'avantage de la recherche archivistique au CCA pour le candidat et sa thèse. Cette lettre doit directement être envoyée par le superviseur à l'adresse courriel studium@cca.qc.ca

Les formulaires de demande et l'ensemble des documents annexés doivent être envoyés via le [portail en ligne du CCA](#) au plus tard le **5 février 2023 à 23h59** (HNE). Les candidatures envoyées par télécopie, par courrier électronique ou par la poste, à l'exception de lettre de soutien du superviseur par courriel, ne sont pas acceptées.

Notification de la décision : début mars 2023

Conditions de séjour et admissibilité

Tout étudiant inscrit aux programmes de doctorat en histoire et théorie de l'architecture, aménagement, communications, sciences sociales, sciences et technologie, études environnementales et études autochtones au Canada est admissible à ce programme, quelle que soit sa nationalité. La subvention de recherche allouée à chaque récipiendaire, d'une somme mensuelle de \$2,000-3,000 CAN, est accordée afin de couvrir les frais de séjour et de logement pendant la résidence du récipiendaire à Montréal. La subvention ne peut être renouvelée, et nous encourageons les candidats à chercher auprès de leur institution des fonds pour couvrir les frais de voyage.

Les résidences au CCA doivent être effectuées entre mi-juin et août 2023, pour une période de quatre à six semaines. La participation au séminaire d'une semaine, intitulé « Outils d'aujourd'hui », est requise. Ce séminaire qui offre aux chercheurs de nouveaux concepts, outils et méthodes pour leurs propres recherches se déroulera à l'été (dates exactes à confirmer).

Les candidats seront sélectionnés en fonction de l'originalité et de la pertinence du projet de recherche qu'ils proposent, et de la manière dont celui-ci s'inscrit tant dans leur parcours doctoral que dans les principaux sujets d'études du CCA.

Pour information complémentaire, veuillez contacter : studium@cca.qc.ca